

Bourse Recherche-création (2° et 3° cycle, post-doctorat) Créativité numérique

Chaire de recherche en économie créative et mieux-être - Créativité numérique Titulaire de l'axe : Laureline Chiapello Appui financier des Fonds de recherche du Québec - secteur Société et culture Numéro de dossier : 2023-CREAT-327520

Ce volet s'adresse aux personnes candidates qui désirent entreprendre ou poursuivre un projet de recherche-création et qui sont sous la supervision d'un·e membre de la chaire CREAT (titulaires ou cochercheur·ses).

Valeur des bourses

- Pour les étudiant·es à la maîtrise, au doctorat et les personnes postdoctorantes : 7500 \$ (renouvelable)

Critères de candidature :

- Être sous la supervision d'une personne membre de la chaire CREAT (titulaires ou cochercheur·ses). Les étudiant·es supervisé·es par un·e collaborateur·rice de la Chaire peuvent également s'inscrire au concours, mais doivent s'assurer de leur éligibilité en consultant les RGC du FRQ;
- Être inscrit·e à temps complet ou à temps partiel à un programme de deuxième ou de troisième cycle universitaire ou effectuer des

- recherches postdoctorales dans l'établissement d'attache d'un·e titulaire, d'un·e cochercheur·se ou d'un·e collaborateur·rice de la Chaire;
- Être prêt·e à devenir membre étudiant·e de la chaire CREAT ;
- Effectuer un projet de recherche-création lié à l'économie créative et au mieux-être et particulièrement à l'axe Créativité numérique (secteurs du jeu vidéo, des VFX et des expériences numériques immersives demandé par le FRQSC, voir https://frq.gouv.qc.ca/programme/frqsc-chaire-de-recherche-en-economie-creative-et-mieux-etre-creat/).

Critères d'évaluation :

- Qualité du projet de recherche (cohérence du projet, résultats escomptés, réalisme de l'échéancier) (50 %);
- Pertinence du projet de recherche par rapport à l'axe Créativité numérique (30 %);
- Excellence du parcours étudiant (20 %).

L'examen des candidatures sera effectué par un comité incluant des chercheur·ses-créateur·rices.

Contenu du dossier de candidature :

- Une copie du relevé de notes depuis l'inscription à un programme d'études supérieures (non certifiés);
- Le formulaire de candidature, signé par la direction ou codirection du projet de recherche-création (cette personne doit être membre de l'axe);
- Une description du projet de recherche-création en deux pages maximum présentant : le titre, 5 mots clés, le sujet, la problématique, le cadre théorique, les objectifs scientifiques, la méthodologie, l'échéancier, les liens avec l'axe Créativité numérique ;
- Un curriculum vitae incluant le cursus universitaire, les publications, les communications, les bourses obtenues antérieurement, les demandes de bourses en attente d'une réponse ainsi que la liste des expériences de professionnel·le, assistant·e ou auxiliaire de recherche (s'il y a lieu), OU un CV commun canadien;

- Pour les étudiant·es de l'École NAD-UQAC, il est fortement recommandé de soumettre aussi une candidature à la bourse de maitrise interne.

Dépôt du dossier de candidature :

Les personnes doivent soumettre leur dossier via le formulaire suivant : https://forms.gle/V6a1PLd55mhz71hC7

Échéancier

Dépôt des candidatures : 1^{er} avril 2025
Dévoilement des résultats : 1^{er} mai 2025

Diffusion des connaissances

Les personnes financées sont tenues de mentionner le soutien de la chaire CREAT dans le cadre de leurs activités scientifiques (ex: microvidéos Instagram, article de blog, photos...). En participant à ce concours, les personnes acceptent de respecter les règles de diffusion de la Chaire, et de participer aux activités de diffusion de l'axe Créativité numérique.

Pour toute question, veuillez contacter Naomie Allard, coordonnatrice de l'axe Créativité numérique à l'adresse suivante : naomie.allard@uqo.ca

Ce programme s'inspire du programme recherche-création du Fonds de recherche du Québec, secteur Société et culture.